



## Les Frères de Sainte-Croix

Administration provinciale

Montréal, le 25 septembre 2004

Père Jean-Pierre Aumont, c.s.c., recteur  
Oratoire Saint-Joseph  
3800, chemin Queen Mary  
Montréal (Québec) H3V 1H6

### **Objet : Sortie ouest du Collège Notre-Dame du Sacré-Coeur sur le chemin Queen Mary**

Cher père Aumont,

Je viens par la présente vous informer de la décision des Frères de Sainte-Croix concernant la sortie ouest du Collège Notre-Dame du Sacré-Coeur sur le chemin Queen Mary qui maintiennent leur sortie à l'endroit actuel.

Il serait sans doute intéressant de faire savoir aux partenaires municipaux, directement impliqués dans ce dossier, que le Collège Notre-Dame accueille une clientèle de plus de 1600 étudiants et étudiantes de la première à la cinquième secondaire.

Seulement en première secondaire, le Collège accueille près de 400 élèves. Ces jeunes doivent recevoir une protection toute particulière dans leurs déplacements tout particulièrement lorsqu'ils doivent franchir le chemin Queen Mary à l'heure de pointe matin et soir.

L'unique entrée et sortie du Collège Notre-Dame sur le chemin Queen Mary doit permettre une circulation quotidienne des parents qui viennent conduire leur enfant le matin et le reprendre en fin d'après-midi, du personnel de l'établissement scolaire, des fournisseurs et des visiteurs.

À chaque année, en juillet et août, les terrains et installations du Collège sont loués au camp de jour *les champions*. Ce camp accueille entre 300 à 400 enfants de la maternelle et de première année. Ce sont les parents qui, matin et soir, véhiculent leur bout de chou à la porte d'entrée du Collège.

Il serait important de s'assurer que les véhicules qui empruntent l'entrée du Collège puissent en ressortir dans des délais raisonnables si nous voulons éviter une congestion sur le chemin Queen Mary.

Nous apprécierions que vous fassiez connaître aux représentants municipaux notre décision qui est de maintenir telle quelle la sortie ouest, de porter à leur attention notre préoccupation concernant la sécurité des élèves qui fréquentent le Collège Notre-Dame et notre désir de voir à ce qu'une circulation fluide puisse être maintenue à la sortie du Collège.

Acceptez, père Aumont, l'expression de mes sentiments les plus distingués.



Réjean Charette, c.s.c.  
Supérieur provincial

c.c. Pierre Dionne, Fondation de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal  
Denis Poirier, Ressources matérielles  
François Bélanger, administrateur